

En Saskatchewan, les couches de lignite exploitées sont partout à moins de 500 pieds de profondeur et, sauf l'extraction à fleur de terre de la zone de Kelfield, dans l'ouest de la Saskatchewan, où la couche exploitée est d'environ 30 pouces d'épaisseur, tous les dépôts de houille exploités en ce moment sont de plus de 3 pieds d'épaisseur. Une épaisseur de 3 pieds ou plus et une profondeur maximum de 500 pieds sont donc établies comme limites des estimations des réserves de houille exploitables.

Dans les plaines de l'Alberta, les limites d'exploitation économique des gisements de houille sous-bitumineuse sont fixées à un minimum de 3 pieds d'épaisseur et à un maximum de 1,000 pieds de profondeur.

Dans la zone des contreforts de l'Alberta et dans l'est de la Colombie-Britannique, où se présentent des houilles bitumineuses de l'âge crétacé inférieur et supérieur et de l'époque tertiaire, les limites économiques de l'extraction sont fixées à 3 pieds d'épaisseur et à une profondeur maximum ou fond de 2,500 pieds.

Dans le sud, le centre et le nord de la Colombie-Britannique et dans le territoire du Yukon, où se présentent les qualités de houilles lignifères et bitumineuses, les limites d'exploitation économique de la couche houillère sont fixées à 3 pieds d'épaisseur et à une profondeur maximum de 1,000 pieds. Dans l'île de Vancouver et l'île de Graham, où se présentent les dépôts de houille de l'âge crétacé supérieur ainsi que des catégories bitumineuses et anthracitique, les limites dans l'estimation des réserves exploitables sont établies à une épaisseur minimum de 3 pieds et à une profondeur maximum de 2,000 pieds.

Il existe très peu de renseignements sur l'épaisseur et la qualité des gisements houillers des Territoires du Nord-Ouest et surtout des îles de l'Arctique. Les estimations des réserves exploitables qui ont été faites sont fondées sur des régions peu étendues près des venues de houille et sur une couche d'une épaisseur hypothétique minimum de 3 pieds. Dans le calcul des réserves, 1.29 est accepté comme densité spécifique de la houille, soit environ 80 livres de houille par pied cube, 1,750 tonnes courtes de houille par pied-acre, et 1,120,000 tonnes courtes de houille par pied-mille carré.

Les réserves de houille exploitables indiquées au tableau 22 ne peuvent être comparées aux estimations des réserves totales de houille publiées dans le relevé géologique, mémoire 53, du congrès géologique international de 1913, pour les raisons mentionnées précédemment (p. 488). Ces estimations du congrès géologique de 1913 doivent, toutefois, être retenues pour fins de comparaison géologiques jusqu'à ce qu'une réestimation complète des réserves houillères exploitables ou récupérables du monde entier soit faite. L'estimation courante des réserves exploitables peut être considérée comme très en deçà de la réalité et elle sera sans aucun doute beaucoup augmentée à mesure que l'exploration s'étendra et qu'une connaissance plus approfondie des dépôts des divers districts houillers sera acquise. Dans la plupart des districts houillers, une petite fraction seulement de la superficie qui vraisemblablement recouvre des couches de houille a servi au calcul: l'étendue de ces régions est déterminée par les venues de houille dont l'existence est connue et par l'épaisseur du filon ou des couches aux divers endroits.

L'estimation courante de la houille exploitable est moins d'un dixième de l'estimation totale de la houille en 1913. Les estimations indiquent aussi un léger changement quant à la position relative des diverses provinces productrices. L'Alberta, tout en conservant la première place, ne possède, d'après l'estimation, que 48 p. 100 des réserves houillères exploitables du Canada, au regard d'une estima-